

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 10–13 novembre 2014

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2014/8-B/4

17 octobre 2014

ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – TCHAD 200713

**Renforcer la résilience, protéger les moyens
d'existence et réduire la malnutrition parmi
les réfugiés, les rapatriés et les autres
personnes vulnérables**

Nombre de bénéficiaires	2 257 050
Durée de l'intervention	2 ans (1 ^{er} janvier 2015–31 décembre 2016)
Marqueur de l'égalité hommes-femmes*	2A
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	105 240 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Produits alimentaires et coûts connexes	135 064 200
Espèces et bons, et coûts connexes	56 062 715
Augmentation et développement des capacités	2 649 937
Coût total pour le PAM	262 099 891

* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil
d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM
(<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnées ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice régionale, Mme D. Brown courriel: denise.brown@wfp.org
OMD*:

Directrice de pays: Mme L. Landis courriel: lauren.landis@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

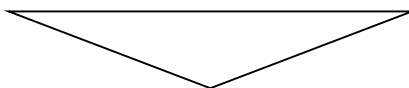
RÉSUMÉ

Dans le cadre de ses opérations au Tchad, le PAM concentrera ses efforts non plus sur les interventions de secours mais sur le renforcement de la résilience des populations vulnérables. Ce changement contribuera à accroître la capacité des populations vulnérables à réagir rapidement en cas de choc, grâce à la mise en œuvre de dispositifs appuyant le développement et l'intégration des marchés locaux, comme les transferts sous forme de bons et les achats locaux de denrées. Là où les marchés fonctionnent correctement, les bons constitueront la principale modalité d'assistance. Le PAM accroîtra la part des achats effectuée localement dans les zones excédentaires, dans le but d'améliorer l'efficacité et la réactivité, mais aussi de favoriser le développement des marchés. Dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire où les marchés ne sont pas suffisamment intégrés, les ménages vulnérables recevront des vivres donnés au PAM ou achetés par celui-ci dans des régions du Tchad à excédent vivrier. Les marchés fragiles ne seront pas perturbés: le calendrier et l'ampleur des interventions seront adaptés compte tenu des variations saisonnières et des prévisions agricoles.

Les réfugiés de longue date recevront une assistance en fonction de leurs besoins et non de leur statut de réfugié. Le ciblage, fondé sur la vulnérabilité, sera effectué avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'accent étant mis sur la recherche de solutions durables; une démarche analogue sera suivie pour élaborer des stratégies de subsistance à long terme au profit des réfugiés de République centrafricaine. Les activités saisonnières de création d'emplois permettront de favoriser la résilience et d'atténuer les risques.

L'approche communautaire qui sera adoptée pour lutter contre la dénutrition sera axée sur les 1 000 jours allant de la conception d'un enfant jusqu'à ses 24 mois: les enfants souffrant de malnutrition modérée, les femmes enceintes et les mères allaitantes recevront une supplémentation alimentaire ciblée tandis que les enfants vivant dans les zones où les taux de malnutrition modérée sont élevés bénéficieront d'une supplémentation alimentaire généralisée. La prévention de la malnutrition chronique, réservée jusque-là aux réfugiés, sera élargie à d'autres bénéficiaires. Tous les types d'assistance tiendront compte de la problématique hommes-femmes.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Tchad 200713, "Renforcer la résilience, protéger les moyens d'existence et réduire la malnutrition parmi les réfugiés, les rapatriés et les autres personnes vulnérables" (WFP/EB.2/2014/8-B/4), qui est proposée.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

Contexte

1. Le Tchad, qui fait partie des pays les moins avancés, est un pays enclavé et à faible revenu. Il compte 11,4 millions d'habitants, population qui est essentiellement rurale; la plupart des ménages sont tributaires de l'agriculture ou de l'élevage de subsistance. La moitié de la population a moins de 15 ans. Bien que l'agriculture représente 46 pour cent du produit intérieur brut, le Tchad connaît la plupart des années un important déficit céréalier.
2. Le pétrole, qui représentait 90 pour cent des exportations en 2013¹, est le premier moteur de la croissance économique. Les recettes publiques ont globalement augmenté, mais la baisse de 50 pour cent des cours du pétrole en 2009 a entraîné un recul de 75 pour cent des recettes correspondantes qui, à moins de nouvelles découvertes, devraient encore décliner à partir de 2016².
3. Malgré une croissance économique vigoureuse, les indicateurs sociaux restent mauvais: en 2014, le Tchad est classé au 184^{ème} rang sur 187 pays selon l'indice de développement humain et au 73^{ème} rang sur 78 pays selon l'indice de la faim dans le monde. En 2010, le taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans, dont 39 pour cent souffraient de malnutrition chronique, plaçait le Tchad au quatrième rang mondial³.
4. Les indicateurs relatifs à la problématique hommes-femmes sont eux aussi mauvais: la mortalité maternelle est de 1 100 pour 100 000 naissances vivantes, seul le Soudan du Sud faisant pire sur ce chapitre³. Le risque de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire est 41 pour cent plus élevé pour les ménages dirigés par une femme que pour ceux dirigés par un homme, proportion qui atteint 60 pour cent dans le cas de l'insécurité alimentaire grave.
5. Le Tchad est vulnérable face à l'impact des crises qui sévissent dans les pays voisins: il accueille 400 000 réfugiés de longue date originaires du Soudan et de la République centrafricaine, et des réfugiés continuent d'arriver en petit nombre du Darfour. La situation dans les zones frontalières au nord et à l'ouest demeure précaire en raison de l'instabilité en Libye et au nord-est du Nigéria. En juillet 2014, on dénombrait 106 000 personnes arrivées de République centrafricaine – des personnes d'origine tchadienne, des réfugiés de la République centrafricaine et des ressortissants de pays tiers. Certaines sont rentrées chez elles et d'autres se trouvent à N'Djamena, mais la plupart restent dans les régions frontalières du sud.
6. Le PAM mène actuellement: i) l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200289 ("Assistance alimentaire ciblée en faveur des réfugiés et des personnes vulnérables touchées par la malnutrition et les crises alimentaires récurrentes"); ii) l'opération d'urgence 200672, visant à apporter une assistance alimentaire d'urgence aux personnes ayant fui le conflit en République centrafricaine; et iii) le projet de développement 200288 ("Appui à l'éducation primaire et à la scolarisation des filles"). Le PAM gère aussi les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies.

¹ Fonds monétaire international (FMI). 2014. *Country Report No. 14/100*. Washington.

² FMI. 2013. *Chad–Staff Report for the 2012 Article IV Consultation*. Washington.

³ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2014. *La situation des enfants dans le monde*. New York.

Sécurité alimentaire et nutrition

7. La zone sahélienne aride, qui englobe Bahr-El-Ghazal, Kanem, Wadi-Fira et Ouaddaï, est tributaire de l'agriculture pluviale. L'élevage est également important pour la sécurité alimentaire des ménages pastoraux et agropastoraux. On a observé ces dernières décennies, notamment parmi les femmes et les enfants de ménages pastoraux, une tendance accrue à la sédentarisation, l'objectif étant d'accéder aux services sociaux.
8. La région sahélienne du Tchad est structurellement déficitaire en céréales, ce qui fait que les ménages dépendent des marchés pour se procurer une grande partie de leur alimentation durant les périodes de soudure. Localement, de mauvaises récoltes se produisent presque tous les ans, accompagnées d'une hausse de l'insécurité alimentaire, et tous les cinq ans environ, la zone connaît une sécheresse généralisée.
9. Les ménages sahéliens achètent généralement plus de céréales qu'ils n'en produisent, moyennant essentiellement la vente de bétail ou d'autres avoirs; le crédit est remboursé au moment des récoltes ou par le travail. Après une mauvaise récolte, de nombreux ménages migrent, vendent des avoirs ou ont recours à d'autres mécanismes de survie dangereux.
10. Dans le sud du Tchad, des excédents commercialisables sont enregistrés presque tous les ans, en particulier dans les zones où sont pratiquées les cultures de crue et de décrue à meilleur rendement et où des risques moins importants pèsent sur la production. Il peut cependant arriver que des inondations perturbent la production, comme cela a été le cas récemment dans les régions de Salamat, Chari-Baguirmi, Mayo-Kebbi Est, Tandjilé, Hadjer-Lamis, Logone Oriental et Mandoul.
11. Bien que la campagne agricole 2013 ait été globalement bonne, on estime que 790 000 personnes sont en situation d'insécurité alimentaire grave et que 3,1 millions de personnes ont besoin d'une aide au relèvement. Le PAM prévoit de fournir une assistance alimentaire à 1,4 million de personnes par an. Le Gouvernement et les organisations non gouvernementales (ONG) apporteront une assistance alimentaire aux personnes qui ne sont pas ciblées par le PAM. La malnutrition aiguë fluctue selon la saison, la région et le groupe de population; la région sahélienne est la plus touchée. Les résultats de l'enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition (SMART) effectuée après la récolte pour la période janvier-mars montrent que le taux de malnutrition aiguë globale dépasse 10 pour cent dans les régions sahéliennes de Bahr-El-Ghazal, Batha, Kanem, Lac et Wadi-Fira⁴; durant la période de soudure allant de juin à septembre 2013, ce taux excédait le seuil d'urgence de 15 pour cent dans ces régions et dans l'Ouaddaï⁵.
12. L'état nutritionnel des réfugiés varie beaucoup d'une région à l'autre et en fonction de leur lieu d'origine. D'après une enquête SMART menée en 2013 dans l'est du Tchad, les taux de malnutrition aiguë globale étaient descendus en dessous de 10 pour cent dans la moitié des 12 camps, mais ils atteignaient 18 pour cent dans six camps situés dans la partie nord de la zone à l'examen⁶. La malnutrition est également un problème préoccupant parmi les personnes rapatriées de République centrafricaine: aucune enquête nutritionnelle systématique n'a été menée auprès de cette population, mais les tests effectués dans certains

⁴ Ministère de la santé publique/UNICEF. 2014. Évaluation de la situation nutritionnelle et de la mortalité dans les régions de la bande sahélienne du Tchad. N'Djamena.

⁵ Ibid., 2013.

⁶ HCR/PAM. 2013. Enquêtes nutritionnelles dans les camps des réfugiés soudanais à l'Est du Tchad. N'Djamena.

sites de transit indiquent que jusqu'à 14 pour cent des enfants souffrent de malnutrition aiguë⁷.

13. Selon les enquêtes nutritionnelles les plus récentes, les taux de malnutrition chronique dépassaient le seuil d'urgence de 30 pour cent dans 11 des 16 régions, et atteignaient même 40 pour cent, voire plus, dans 3 d'entre elles. Ce phénomène touche plusieurs zones situées en dehors de la bande sahélienne.

POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET D'AUTRES INTERVENANTS

14. Le Gouvernement dispose de moyens limités pour faire face à l'insécurité alimentaire en organisant des ventes subventionnées et des distributions gratuites de vivres, comme celles dont ont bénéficié les personnes récemment revenues de République centrafricaine. Les administrations locales et des particuliers ont distribué gratuitement des vivres aux ménages déplacés venant de République centrafricaine, mais ces actions étaient mal coordonnées.
15. Le Comité d'action pour la sécurité alimentaire et la gestion des crises et le Système national d'information sur la sécurité alimentaire et d'alerte précoce sont des partenaires publics de premier plan. La Commission nationale d'assistance aux réfugiés coordonne la gestion des camps avec le soutien du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Le Centre national de la nutrition et des technologies alimentaires est l'organisme public chef de file en matière de nutrition.
16. Dans son Plan national de développement pour 2013–2015, le Gouvernement donne la priorité aux interventions centrées sur la résilience pour lutter contre l'insécurité alimentaire et préconise de préférer les activités de création d'emplois assorties de conditions aux distributions gratuites, ainsi que les mécanismes fondés sur les marchés (notamment les bons et les achats locaux) aux distributions de vivres.

Politiques, capacités et actions des autres grands intervenants

17. Le PAM travaille avec le HCR, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui appuie les systèmes d'information publics sur la sécurité alimentaire, et l'UNICEF pour ce qui est de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi qu'avec le partenariat Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants.
18. Le PAM et le HCR portent assistance aux populations réfugiées, et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) aide aussi les personnes de retour de République centrafricaine; le PAM, le HCR et la FAO mettent conjointement en œuvre un plan appuyant la recherche de solutions durables pour les réfugiés.
19. La Banque mondiale appuie l'initiative Renforcer la nutrition, et la Banque africaine de développement a récemment apporté un soutien financier aux opérations d'urgence ciblant les personnes de retour de République centrafricaine; des discussions sont en cours avec la Banque mondiale aux fins de l'instauration d'un arrangement du même ordre.
20. Le PAM mène des activités liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition en coopération avec quelque 40 ONG internationales et nationales. Il collabore régulièrement avec le Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine, le Gouvernement et la FAO

⁷ UNICEF et Comité international de secours: dépistage nutritionnel à Doba et Doyaba.

en vue de collecter, d'analyser et de diffuser les informations relatives à la sécurité alimentaire et à l'alerte rapide.

Coordination

21. Les activités des différents organismes des Nations Unies sont coordonnées par l'équipe de pays des Nations Unies, l'équipe de pays pour l'action humanitaire et l'équipe de gestion du programme. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires appuie le Coordonnateur résident/Coordonnateur de l'action humanitaire. Le PAM et la FAO dirigent ensemble le module mondial de la sécurité alimentaire, l'UNICEF chapeaute celui de la nutrition, le HCR est responsable de l'hébergement et de la protection, l'Organisation mondiale de la Santé s'occupe des questions sanitaires, et le HCR et l'OIM assurent la gestion des camps.

OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE DU PAM

22. L'IPSR décrite ici a pour objet de développer la résilience et de protéger les moyens d'existence des réfugiés, des rapatriés et des autres personnes vulnérables au Tchad, ainsi que de faire reculer la malnutrition parmi eux. Elle est conforme aux Objectifs stratégiques 1, 2 et 3⁸ et contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 4 et 5⁹.

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

Nature et efficacité de l'assistance apportée à ce jour en matière de sécurité alimentaire

23. L'évaluation de l'IPSR 200289 menée en 2014 a conclu que les activités étaient appropriées et efficaces et a recommandé ce qui suit: i) préciser la stratégie de pays du PAM en matière de résilience; ii) faire preuve de prudence dans la mise en œuvre d'une stratégie d'autonomisation pour les réfugiés de longue date; iii) se concerter davantage avec les partenaires sur les approches à adopter pour les interventions nutritionnelles; et iv) renforcer la collaboration avec les partenaires tchadiens.
24. La présente IPSR 200713 a été élaborée en concertation avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies et les ONG partenaires, ainsi que d'autres parties prenantes. Les activités et les modalités reflètent les recommandations issues de la récente évaluation et les résultats des consultations tenues avec les parties prenantes en avril 2014.

Grands axes de la stratégie

25. Dans le cadre de l'IPSR 200713, le PAM va concentrer ses efforts non plus sur les interventions de secours mais sur le renforcement de la résilience. Pour ce faire, il s'attachera à accroître la capacité des populations vulnérables à faire face aux chocs moyennant des mécanismes fondés sur les marchés, un ciblage axé sur la vulnérabilité, une approche

⁸ Objectifs stratégiques: 1- Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence; 2- Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence; 3- Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels.

⁹ Objectifs du Millénaire pour le développement: 1- Éliminer l'extrême pauvreté et la faim; 4- Réduire la mortalité infantile et post-infantile; et 5- Améliorer la santé maternelle.

communautaire des interventions nutritionnelles et une assistance saisonnière. Les achats locaux et les transferts d'espèces et de bons sont généralement d'un bon rapport coût-efficacité; l'efficacité accrue des marchés permet d'atténuer les effets des déficits de production.

26. La démarche adoptée par le PAM vis-à-vis des réfugiés de longue date originaires du Soudan et de la République centrafricaine sera axée sur des solutions durables et s'inscrira dans le cadre d'une stratégie établie conjointement avec le HCR¹⁰. L'assistance sera définie compte tenu des besoins plutôt que du statut de réfugié. Le ciblage fondé sur la vulnérabilité sera aussi adopté pour les personnes de retour de République centrafricaine.
27. La qualité des activités nutritionnelles sera améliorée grâce à la prestation de services à l'échelle des communautés, à une meilleure tenue des registres et à l'adhésion au protocole nutritionnel national. L'assistance communautaire facilite l'accès des enfants vulnérables à des traitements et à des soins, tout en contribuant à remédier au manque de moyens des centres de santé existants.
28. La supplémentation alimentaire généralisée permettra de réduire la malnutrition aiguë chez les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes. Les programmes de prévention de la malnutrition chronique, réservés jusque-là aux réfugiés, seront élargis aux Tchadiens. Le PAM fournira une supplémentation alimentaire ciblée, à titre curatif, aux enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition modérée, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes, et il améliorera la qualité des services dispensés.
29. Les activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs (ACA) favoriseront la résilience au niveau des communautés et des ménages et procéderont d'une approche participative prévoyant des ateliers de programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence et la planification communautaire.
30. Le PAM collaborera avec des partenaires mettant à disposition des compétences techniques et des ressources: le travail avec la FAO sur les projets agricoles, par exemple, contribuera à améliorer la qualité technique des activités et à créer des liens avec les services publics, les organisations d'agriculteurs et d'autres structures d'appui.
31. Cette stratégie prend en compte les variations saisonnières et les modes de subsistance pour définir le calendrier des activités à exécuter au fil de l'année. Avant les périodes de soudure, les zones marquées par des taux élevés de malnutrition chronique ou aiguë seront ciblées pour la mise en œuvre d'interventions nutritionnelles axées sur les 1 000 jours allant de la conception d'un enfant à ses 24 mois: ces mesures de prévention contribuent à réduire la malnutrition aiguë, à renforcer la résilience face aux maladies et à prévenir les déficiences cognitives.
32. Les ménages vulnérables bénéficieront de transferts monétaires ou de vivres durant les périodes de soudure dans les zones où la production est déficitaire, afin de leur permettre de conserver leurs avoirs et d'être plus résilients face aux chocs à l'avenir, en leur évitant d'avoir à s'endetter et à brader leur bétail. Les mesures nutritionnelles préventives se poursuivront pendant les saisons de soudure afin de préserver les acquis. Les activités ACA seront concentrées lors de la période suivant les récoltes afin de réduire au minimum les chevauchements avec les activités agricoles et les risques d'interférence avec les schémas de migration. Les activités visant à créer des avoirs seront mises en œuvre entre novembre

¹⁰ Parmi les solutions durables figureront des arrangements se rapportant aux droits d'utilisation des terres et à la production agricole, dont le détail reste à déterminer.

et avril afin d'offrir aux participants des possibilités de revenus tout en contribuant à renforcer la résilience à l'échelle des communautés.

33. Le PAM surveillera régulièrement les marchés avec ses partenaires et se tiendra en contact avec les principaux acteurs des marchés céréaliers, ce qui lui permettra d'acheter localement des vivres dans les zones excédentaires tout en veillant à ce que cela ne les expose pas ensuite à des pénuries. Des distributions de bons seront progressivement mises en place dans les camps de réfugiés, à l'issue d'un exercice de ciblage. Cela permettra au PAM d'étudier la réaction des marchés ainsi que toute perturbation éventuelle. On espère qu'à l'avenir l'utilisation de bons offrira une alternative au repositionnement de vivres avant la saison des pluies.

Stratégie de transfert des responsabilités

34. Le transfert des responsabilités n'est pas réalisable pour le moment. Cependant, en vue d'un transfert à terme, l'IPSR 200713 contribuera à améliorer les capacités des pouvoirs publics dans les domaines de l'alerte rapide, du suivi de la sécurité alimentaire et des interventions correspondantes. Le PAM aidera le Système d'information sur la sécurité alimentaire et d'alerte précoce et le Comité d'action pour la sécurité alimentaire et la gestion des crises à développer les capacités nécessaires pour collecter des informations sur les marchés et la sécurité alimentaire, et pour planifier et mettre en œuvre les interventions d'urgence, ce en assurant l'organisation de stages de formation, le transfert de technologies et la réalisation d'évaluations conjointes.

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ*			
Activités	Garçons et hommes	Filles et femmes	Total
Distributions générales de vivres – réfugiés	132 880	169 120	302 000
Distributions générales de vivres – rapatriés	36 000	39 000	75 000
Assistance saisonnière	346 800	375 700	722 500
ACA	207 000	483 000	690 000
Supplémentation alimentaire ciblée – enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition	185 220	192 780	378 000
Supplémentation alimentaire ciblée – femmes enceintes et mères allaitantes souffrant de malnutrition	–	36 000	36 000
Supplémentation alimentaire généralisée pour la prévention de la malnutrition aiguë – enfants de 6 à 23 mois	176 400	183 600	360 000
Supplémentation alimentaire généralisée pour la prévention de la malnutrition aiguë – femmes enceintes et mères allaitantes	–	108 000	108 000
Prévention de la malnutrition chronique – enfants de 6 à 23 mois et femmes enceintes et mères allaitantes	30 500	69 500	100 000
Soignants et volontaires	2 050	18 950	21 000
TOTAL (hors double comptage)	929 458	1 327 592	2 257 050

* Une assistance sous forme de bons sera dispensée à 99 288 réfugiés, 37 500 rapatriés, 212 500 bénéficiaires d'une assistance saisonnière, 225 000 bénéficiaires d'activités ACA et 7 000 bénévoles dans le secteur de la nutrition.

35. Dans le cadre de l'action menée conjointement par le HCR, le PAM et la FAO pour promouvoir l'autosuffisance des réfugiés dans les situations prolongées, le ciblage sera effectué dans les camps de réfugiés dans l'est et le sud du pays à partir d'évaluations quantitatives et qualitatives qui seront validées à la faveur d'échanges dans les communautés tenant compte de la problématique hommes-femmes. De plus en plus, le degré d'assistance dont bénéficieront les réfugiés sera fonction de leurs besoins et de leurs moyens d'existence effectifs plutôt que de leur statut de réfugié. À partir d'octobre 2014, il est prévu que le HCR expérimente l'utilisation de données biométriques lors de l'enregistrement des bénéficiaires, ce qui permettra d'actualiser le nombre des réfugiés reconnus comme tels. Les préoccupations et les préférences propres aux hommes et aux femmes seront prises en considération au moment de choisir les modalités d'assistance. L'évaluation de la situation des deux sexes menée en mars 2014 a montré que les femmes préféraient les vivres aux transferts monétaires ou aux bons, et les bons aux transferts monétaires; quant aux hommes, ils préféraient aussi les vivres aux transferts monétaires, mais préféraient les transferts monétaires aux bons.
36. Les transferts sous forme de bons aux populations de réfugiés établies seront progressivement augmentés. Des accords seront d'abord conclus avec les grossistes, puis avec les détaillants, pour assurer la disponibilité des denrées dans les camps de réfugiés de l'est du pays.
37. Les personnes rentrées de République centrafricaine reçoivent une assistance au titre de l'opération d'urgence 200672. Les rapatriés qui reçoivent une aide du PAM depuis le début de 2014 et ceux en situation d'insécurité alimentaire qui ont été réinstallés par le Gouvernement recevront une assistance au titre de l'IPSR 200713. Les rapatriés venant d'arriver et ceux pour lesquels il vient d'être établi qu'ils ont besoin d'une assistance seront pris en charge au titre de l'opération d'urgence régionale pour la République centrafricaine.
38. Les personnes de retour sont jeunes: 54 pour cent ont moins de 18 ans et 40 pour cent moins de 12 ans. Initialement, les femmes et les enfants étaient plus nombreux que les hommes à fuir le conflit en République centrafricaine, mais la situation est désormais plus équilibrée, les femmes représentant 52 pour cent des adultes de cette population. Les questions de protection suscitent l'inquiétude: parmi la population qui a fait l'objet de la récente étude différenciée par sexe, le groupe le plus exposé aux actes de violence sexuelle était celui des femmes rapatriées¹¹.
39. Le ciblage géographique des bénéficiaires repose sur les tendances en matière de sécurité alimentaire et de vulnérabilité dégagées grâce aux évaluations réalisées dans la zone sahélienne et le sud. Le nombre et l'emplacement des bénéficiaires ayant besoin d'une assistance saisonnière seront déterminés en fonction du cadre harmonisé du Gouvernement, les zones à forte insécurité alimentaire étant privilégiées. Le PAM viendra en aide aux ménages d'agriculteurs et aux autres groupes vulnérables en situation d'insécurité alimentaire.

¹¹ Évaluation de la situation des deux sexes de 2014.

40. Les activités ACA cibleront les ménages comptant des membres en état de travailler dans les zones où des chocs ont abîmé les avoirs; l'échelle de ces activités dépendra des capacités d'exécution des partenaires et des communautés. Le PAM appuiera la création d'avoirs de qualité qui contribueront à la résilience; les communautés participeront à la sélection et à la réalisation des activités¹².
41. Afin de remédier à la vulnérabilité des femmes face à l'insécurité alimentaire et au fait qu'elles n'ont qu'un accès limité aux ressources, on privilégiera les activités de création d'avoirs qui répondent à leurs besoins. Les femmes et les hommes participeront aux ateliers de programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence afin de déterminer les avoirs à créer et en retireront des avantages, sans que leurs autres activités soient indûment perturbées.
42. Les enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition modérée et les femmes enceintes et les mères allaitantes dans les régions où les taux de malnutrition aiguë globale excèdent 10 pour cent recevront une supplémentation alimentaire ciblée; là où ces taux excèdent 15 pour cent, une supplémentation alimentaire généralisée sera assurée. À partir de 2015, le programme de prévention de la malnutrition chronique mis en œuvre dans les camps de réfugiés sera étendu à la zone sahéenne et ciblera les enfants âgés de 6 à 23 mois dans les régions où les taux dépassent régulièrement 30 pour cent. Les bénévoles dans les centres de traitement publics et les soignants des enfants souffrant de malnutrition aiguë grave recevront des bons ou une assistance alimentaire équivalant aux transferts prévus au titre des activités ACA.

ASPECTS NUTRITIONNELS ET RATIONS/VALEUR DES TRANSFERTS MONÉTAIRES ET DES BONS

43. Les soignants, les bénévoles et les bénéficiaires des distributions générales de vivres et des activités ACA recevront des rations de céréales, de légumes secs, d'huile végétale enrichie et de sel iodé. Les réfugiés et les rapatriés recevant des rations complètes se verront aussi remettre du SuperCereal et du sucre en vue de prévenir les carences en micronutriments. Les rations répondent aux besoins énergétiques, apportent les macronutriments et les micronutriments nécessaires pour une alimentation équilibrée et sont adaptées aux habitudes alimentaires locales.
44. Les bons remis lors des distributions générales ont une valeur de transfert de 11,25 dollars par personne et par mois, montant équivalant au coût de l'assortiment alimentaire type. La valeur des bons distribués dans le cadre des interventions saisonnières est inférieure car l'objectif est de préserver la capacité d'opter pour des stratégies de survie bénéfiques et non de répondre aux besoins énergétiques quotidiens. Pour ce qui est des bons destinés aux participants aux activités ACA, la valeur du transfert est de 2 dollars par jour, soit le haut de la fourchette des rémunérations agricoles.

¹² Les activités menées par les réfugiés répondront aux besoins à long terme recensés dans le cadre du processus d'intégration des critères d'âge, de sexe et de diversité du HCR.

45. Les rations prévues au titre de la supplémentation alimentaire ciblée comprendront du Plumpy'Sup pour les enfants de 6 à 59 mois et du SuperCereal, du sucre et de l'huile végétale pour les femmes enceintes et les mères allaitantes. Pour ce qui est de la supplémentation alimentaire généralisée, les rations seront composées de Plumpy'Doz¹³ pour les enfants de 6 à 23 mois et de SuperCereal, de sucre et d'huile végétale pour les femmes enceintes et les mères allaitantes. Les rations visant à prévenir la malnutrition chronique comprendront du Nutributter pour les enfants se trouvant dans les camps de réfugiés et du Plumpy'Doz dans les autres emplacements. L'utilisation des bons n'est pas viable pour la plupart des programmes nutritionnels car des aliments nutritifs adéquats mélangés sur le marché local ne sont pas disponibles à grande échelle.

TABLEAU 2: RATION ET TRANSFERT PAR ACTIVITÉ (g/personne/jour)

	Distributions générales de vivres – réfugiés et rapatriés	Distributions générales de vivres – groupes vulnérables et distributions saisonnières	Supplémentation alimentaire ciblée – enfants de 6 à 59 mois	Supplémentation alimentaire ciblée et généralisée – femmes enceintes et mères allaitantes	Supplémentation alimentaire généralisée – enfants de 6 à 23 mois et malnutrition chronique	Malnutrition chronique	Bénévoles, soignants et activités ACA
SuperCereal	50	–	–	200	–	–	–
Céréales	425	225	–	–	–	–	450
Légumes secs	50	50	–	–	–	–	100
Huile végétale	25	15	–	25	–	–	25
Sucre	15	–	–	20	–	–	–
Sel	5	5	–	–	–	–	5
Plumpy'Sup	–	–	92	–	–	–	–
Plumpy'Doz	–	–	–	–	47	–	–
Nutributter	–	–	–	–	–	20	–
Transferts monétaires/bons (dollar/personne/jour)	0,375	19	–	–	–	–	2,00
TOTAL	570	295	92	245	47	20	580
Kcal/jour	2 070	1 050	500	1 053	247	108	2 060
% kcal d'origine protéique	13	13,9	12,8	30,6	10	10	14,2
% kcal d'origine lipidique	17,9	18,9	30,5	41,1	58	58	17,2
Nombre de jours/an	365	365	90	180/120	120/180	180	240/15/65

¹³ Plumpy'Sup, Plumpy'Doz et Nutributter sont des marques déposées de suppléments nutritionnels à base de lipides.

TABLEAU 3: TOTAL DES VIVRES/TRANSFERTS MONÉTAIRES ET BONS NÉCESSAIRES PAR ACTIVITÉ
(en tonnes ou en dollars)

	Distri- butions générales de vivres – réfugiés et rapatriés	Distri- butions générales de vivres – groupes vulnérables	Supplé- mentation alimentaire ciblée – enfants de 6 à 59 mois	Supplé- mentation alimentaire ciblée et généralisée - femmes enceintes et mères allaitantes	Supplé- mentation alimentaire généralisée - enfants de 6 à 23 mois et malnutrition chronique	Malnu- trition chronique	Bénévoles et soignants	Activités ACA	Total (en tonnes/d ollars)
SuperCereal	3 781	–	–	4 320	–	–	–	–	8 101
Céréales	49 434	8 606	–	–	–	–	473	12 066	70 579
Légumes secs	7 624	1 913	–	–	–	–	105	2 681	12 323
Huile végétale	3 044	574	–	540	–	–	26	670	4 854
Sucre	1 134	–	–	432	–	–	–	–	1 566
Sel	762	191	–	–	–	–	5	134	1 093
Plumpy'Sup	–	–	3 478	–	–	–	–	–	3 478
Plumpy'Doz	–	–	–	–	2 256	846	–	–	3 102
Nutributter	–	–	–	–	–	144	–	–	144
TOTAL, PRODUITS ALIMENTAIRES	65 780	11 284	3 478	5 292	2 256	990	609	15 551	105 240
Transferts monétaires/ bons (en dollars)	27 856 629	7 267 500	–	–	–	–	5 040 000	10 725 000	50 889 129
TOTAL, TRANSFERTS MONÉTAIRES	27 856 629	7 267 500	–	–	–	–	5 040 000	10 725 000	50 889 129

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Participation

46. L'assistance alimentaire destinée aux réfugiés et aux groupes vulnérables sera distribuée en collaboration avec les comités locaux. Afin d'assurer la participation des femmes aux décisions, le PAM insistera à nouveau auprès des partenaires sur le fait que les femmes doivent représenter la moitié au moins des membres et des dirigeants des comités et avoir les moyens de participer de manière effective. Les activités ACA seront décidées et planifiées avec les communautés. Les critères du ciblage dans les camps de réfugiés, qui sont élaborés par le PAM et le HCR en concertation avec les réfugiés, sont fixés compte tenu des analyses de la vulnérabilité des ménages.

Partenaires et capacités

47. La disponibilité de partenaires coopérants compétents varie selon les régions et les activités. La répartition informelle des responsabilités parmi les ONG signifie qu'il n'y a qu'un seul partenaire expérimenté en matière de nutrition dans une région donnée. Les partenaires ayant une certaine expérience des activités de transferts monétaires et de bons sont concentrés dans la région sahéenne et les régions du sud du pays.

48. L'activité de supplémentation alimentaire ciblée est mise en œuvre principalement par le biais des centres publics de santé et de nutrition. Au titre de l'IPSR 200713, les programmes communautaires, la composante de supplémentation alimentaire généralisée, les activités ACA et l'assistance destinée aux personnes de retour de République centrafricaine seront mis en œuvre par des ONG dans le cadre d'accords de partenariat sur le terrain. Dans les camps de réfugiés, la supplémentation alimentaire ciblée et la supplémentation alimentaire généralisée se poursuivront dans le cadre d'accords tripartites conclus avec des ONG et le HCR.
49. Les négociants ayant la capacité de participer aux programmes de transferts de bons ont été recensés; d'autres seront impliqués à mesure que le dispositif se développera. Ordinairement, le PAM fait appel à des prestataires de services financiers pour le règlement des négociants, mais certaines ONG ont déjà conclu leurs propres arrangements avec de tels prestataires.
50. Le PAM associera les organismes techniques gouvernementaux à tous les stades de la planification et de la mise en œuvre des activités ACA; les capacités et les compétences techniques des partenaires deviendront plus importantes à mesure que la complexité des activités augmentera.
51. Des outils communs de suivi et d'évaluation, une assistance financière et technique et une formation seront fournis par le PAM aux partenaires coopérants afin de renforcer leurs capacités. Le PAM fera également appel à des tiers pour effectuer le suivi, afin de venir en aide aux partenaires moins expérimentés ou de régler des conflits d'intérêts potentiels.
52. Comme suite à l'évaluation de la situation des deux sexes de mars 2014, les mécanismes d'information en retour mis à la disposition des bénéficiaires seront améliorés et permettront d'assurer le suivi des questions liées à la responsabilisation, à la protection et à la problématique hommes-femmes; ils seront incorporés aux accords de partenariat sur le terrain conclus avec les partenaires en même temps que des mécanismes d'application. Un consultant sera engagé pour six mois avec pour mission d'aider le bureau de pays à élaborer et mettre en œuvre ces initiatives.

Passation des marchés

53. La plupart des vivres continueront d'être achetés au niveau international et régional, mais les achats locaux de céréales seront accrus afin de promouvoir la production et les marchés locaux. Les demandes de dons en nature se concentreront sur des articles comme les aliments enrichis, qui sont coûteux ou non disponibles localement. Le PAM continuera d'avoir recours au Mécanisme d'achat anticipé pour optimiser l'efficacité.

Logistique

54. Les denrées continueront d'être acheminées par Douala, bien que les livraisons aient été récemment ralenties du fait du volume élevé de vivres en transit destinés à l'intervention d'urgence en République centrafricaine et de la capacité limitée des installations portuaires. Compte tenu de l'insécurité qui règne dans le nord du Nigéria et au Cameroun, le PAM continuera d'étudier d'autres solutions et de surveiller le corridor de Port-Soudan, qui a été fermé en raison du conflit. Le corridor libyen est également fermé.

55. L'amélioration de l'état des routes qui relient N'Djamena et les principaux centres économiques à l'intérieur du Tchad a permis de réduire la durée du transport, mais la plupart des routes secondaires sont en mauvais état. En conséquence, une grande partie de l'est et du sud du Tchad est inaccessible durant la saison des pluies allant de juillet à septembre, et la nécessité de prépositionner les vivres avant la fin du mois de juin accroît la pression sur les corridors de livraison.

Modalités de transfert

56. Les bons en papier constituent actuellement le principal mécanisme d'assistance, mais ils seront remplacés par des transferts électroniques lorsqu'il sera matériellement possible et avantageux de le faire. Les bons seront distribués par l'entremise des partenaires coopérants; les négociants seront réglés par des banques et des instituts de microfinancement conformément aux procédures financières du PAM. Les institutions financières dont les tarifs sont concurrentiels et qui disposent d'un réseau bien développé ont déjà été recensées.

Apports non alimentaires

57. Les autres coûts opérationnels directs couvriront: i) les articles non alimentaires destinés aux centres de supplémentation alimentaire; ii) le matériel, les fournitures et la main-d'œuvre spécialisée nécessaires pour faciliter la création d'avoirs visant à renforcer la résilience et à réduire les risques; et iii) l'appui aux activités des partenaires en matière de sensibilisation des communautés et d'évaluation préalable.

58. Le soutien technique et financier apporté contribuera à améliorer les systèmes d'alerte rapide et de suivi de la sécurité alimentaire ainsi que la résilience et la réduction des risques de catastrophe. Stages de formation, missions conjointes et visites sur site aideront le Gouvernement à renforcer les capacités dans ces domaines.

SUIVI DES RÉSULTATS

59. Le suivi des résultats sera effectué conformément aux directives établies, au moyen de l'Outil de suivi et d'évaluation des bureaux de pays. Les données relatives aux principaux indicateurs d'effet direct et de produit seront recueillies lors d'évaluations périodiques et du suivi post-distribution, et extraites des rapports des partenaires.

60. De plus en plus, le suivi s'appuiera sur la méthode de la probabilité proportionnelle à la taille afin de faciliter l'analyse statistique et d'abaisser les coûts. Les données seront recueillies par voie électronique afin de réduire autant que possible les délais entre la collecte et l'analyse. Les résultats du suivi seront analysés chaque trimestre, et les conclusions seront communiquées aux bureaux auxiliaires.

61. Pour chaque activité, des modèles tenant compte de la problématique hommes-femmes seront élaborés pour le suivi post-distribution. Les indicateurs d'effet direct seront évalués avant et après les interventions afin de mesurer l'impact. Les données comparatives permettant d'évaluer les résultats des programmes nutritionnels préventifs seront obtenues auprès de sources secondaires ou tirées d'enquêtes.

62. Des comités chargés d'examiner les informations communiquées en retour seront créés aux points de distribution, et une place particulière y sera accordée aux questions de protection et à la problématique hommes-femmes; des dispositifs tels que des lignes téléphoniques d'urgence pour le retour d'information seront mis à la disposition des bénéficiaires.
63. L'IPSR fera l'objet d'une évaluation externe en 2016, selon le mandat arrêté par le bureau de pays, le bureau régional et le Siège. Un soutien sera demandé pour la sélection des consultants.

GESTION DES RISQUES

64. La production agricole varie selon les saisons et les régions, en particulier dans la zone sahélienne. Les afflux de population dus aux conflits qui sévissent dans les pays voisins constituent aussi des risques importants. Les interventions seront adaptées en fonction des analyses de vulnérabilité et autres études. L'actualisation du plan de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise sera achevée d'ici à la fin 2014.
65. La planification de l'assistance saisonnière englobe les ressources nécessaires pour faire face aux pénuries après une mauvaise récolte; en cas de hausse importante des prix des produits alimentaires, la valeur des transferts sous forme de bons peut être relevée. Si les négociants locaux ne peuvent satisfaire la demande liée aux bons, les distributions de vivres en nature peuvent être prolongées afin de couvrir une période de soudure plus longue. Une révision budgétaire sera élaborée, si nécessaire, pour faire face à la hausse des besoins résultant de la sécheresse ou d'autres chocs.
66. Des contributions confirmées et versées avec ponctualité seront cruciales pour pouvoir faire face aux problèmes de transport et prépositionner des vivres dans l'est du pays. Pour éviter toute rupture de la filière d'approvisionnement, le PAM poursuivra ses activités de mobilisation de fonds auprès des donateurs locaux et régionaux et demandera que les contributions soient confirmées avant le mois de mars afin que des vivres puissent être prépositionnés avant la fin juin.
67. En cas de pénurie de ressources, les programmes ciblant les réfugiés et les rapatriés dont la sécurité alimentaire dépend entièrement de l'assistance du PAM seront prioritaires, suivis par les programmes de récupération nutritionnelle ciblant les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition. Les ressources prévues pour certaines activités ACA seront préservées afin d'assurer la continuité des programmes relatifs à la résilience, même en cas de déficit de financement et de rupture de la filière d'approvisionnement.
68. Le PAM et ses partenaires assureront en continu le suivi de l'assistance alimentaire afin de réduire le plus possible les risques d'utilisation irrégulière ou de détournement. Le PAM appliquera une politique de tolérance zéro en matière de corruption et il collaborera à cette fin avec les autorités nationales et locales et les comités de distribution des vivres.

Gestion des risques en matière de sécurité

69. Les événements au Nigéria sont susceptibles d'avoir des répercussions au niveau des activités relatives aux programmes et du corridor de transport des vivres de Douala. Le groupe Boko Haram est actif dans les zones avoisinantes du Cameroun et d'après les rumeurs, il utiliserait le Tchad comme base pour ses activités au Nigéria. L'épidémie d'Ebola pourrait entraîner la fermeture de frontières, ce qui perturberait les échanges commerciaux et le mouvement des marchandises.

70. Au Tchad, les opérations de groupes rebelles sont en recul par rapport aux années précédentes; la principale menace est constituée par Boko Haram, qui a avivé les tensions aux alentours du lac Tchad. L'armée française utilise le Tchad comme base pour appuyer les activités de lutte contre le terrorisme.
71. Dans la majeure partie du Tchad, le niveau d'insécurité est de 2; il est de 3 dans certaines zones de l'est et du sud-est du pays. En cas de déplacement par la route, les missions du PAM doivent être accompagnées d'une escorte dans l'est du pays et sur certains axes dans le sud. Les 15 bureaux auxiliaires et antennes du PAM dans le pays répondent aux Normes minimales de sécurité opérationnelle et aux Normes minimales de sécurité des télécommunications.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	70 579	23 697 477	
Légumes secs	12 323	7 981 636	
Huile et matières grasses	4 854	6 390 692	
Aliments composés et mélanges	14 825	29 185 381	
Autres	2 659	842 025	
Total produits alimentaires	105 240	68 097 210	
Transport extérieur		10 504 625	
Transport terrestre, entreposage et manutention		48 328 656	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		8 133 708	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		135 064 200	135 064 200
Espèces et bons		45 387 544	45 387 544
Coûts connexes		10 675 171	10 675 171
Espèces et bons, et coûts connexes		56 062 715	56 062 715
Augmentation et développement des capacités		2 649 937	2 649 937
Coûts opérationnels directs			193 776 852
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			51 176 317
Total des coûts directs de l'intervention			244 953 169
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			17 146 722
COÛT TOTAL POUR LE PAM			262 099 891

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire provisoire utilisé à des fins d'établissement des budgets et d'approbation. La composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (<i>en dollars</i>)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	20 550 729
Agents des services généraux	8 529 214
Primes de danger et indemnités locales	1 074 400
Total partiel	30 154 343
Dépenses de fonctionnement et autres	5 189 678
Dépenses d'équipement	3 540 296
Sécurité	2 665 000
Voyages et transports	8 827 000
Études préalables, évaluations et suivi¹	800 000
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	51 176 317

¹ Correspond aux coûts estimés lorsque ces activités sont effectuées par des tiers.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Résultats transversaux		
<p>Partenariats</p> <p>Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats</p>	<p>Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires</p> <p>Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires</p> <p>Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement)</p>	
<p>Problématique hommes-femmes</p> <p>Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes</p>	<p>Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons</p> <p>Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les femmes</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les hommes</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises conjointement par les femmes et les hommes</p>	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées</p> <p>Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité</p>	<p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p> <p>Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance informés au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p> <p>Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p>	
<p>Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence</p>		
<p>Effet direct 1.1</p> <p>Stabilisation ou réduction de la dénutrition chez les enfants âgés de 6 à -59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes</p>	<p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement (en %)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité (en %)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération (en %)</p> <p>Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement (en %)</p> <p>Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions</p>	<p>Les besoins des populations ciblées en matière de santé, d'éducation et de protection sont pris en charge par le Gouvernement ou d'autres partenaires.</p> <p>Aucune épidémie ne se déclare pendant la mise en œuvre.</p> <p>Le protocole national pour la prise en charge de la malnutrition aiguë est correctement appliqué dans les centres de santé.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Effet direct 1.2</p> <p>Stabilisation ou amélioration de la consommation alimentaire des ménages et/ou des individus ciblés au cours de la période d'assistance</p>	<p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme)</p> <p>Indice des stratégies de survie: indice des stratégies de survie (moyenne)</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme)</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de diversité alimentaire</p>	<p>La situation politique et les conditions de sécurité demeurent stables dans le pays et le long des frontières.</p> <p>Les cadres administratifs et économiques sont stables.</p> <p>Aucune catastrophe naturelle ne se produit pendant la mise en œuvre.</p>
<p>Produit 1.1</p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p>	<p>Des ressources et de nouveaux produits nutritionnels sont disponibles en temps voulu.</p>
<p>Produit 1.2</p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue</p>	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence		
Effet direct 2.1 Obtention ou maintien pendant la période couverte par l'assistance d'une consommation alimentaire adéquate parmi les ménages ciblés	Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme) Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme) Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire limite Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire limite Indice des stratégies de survie: indice des stratégies de survie (moyenne) Score de diversité alimentaire	La situation politique et les conditions de sécurité demeurent stables dans le pays et le long des frontières. Les cadres administratifs et économiques sont stables. Aucune catastrophe naturelle ne se produit pendant la mise en œuvre.
Effet direct 2.2 Stabilisation ou réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à -59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire	Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimum acceptable Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)	Les besoins en matière de santé et d'éducation sont pris en charge par le Gouvernement ou d'autres partenaires.



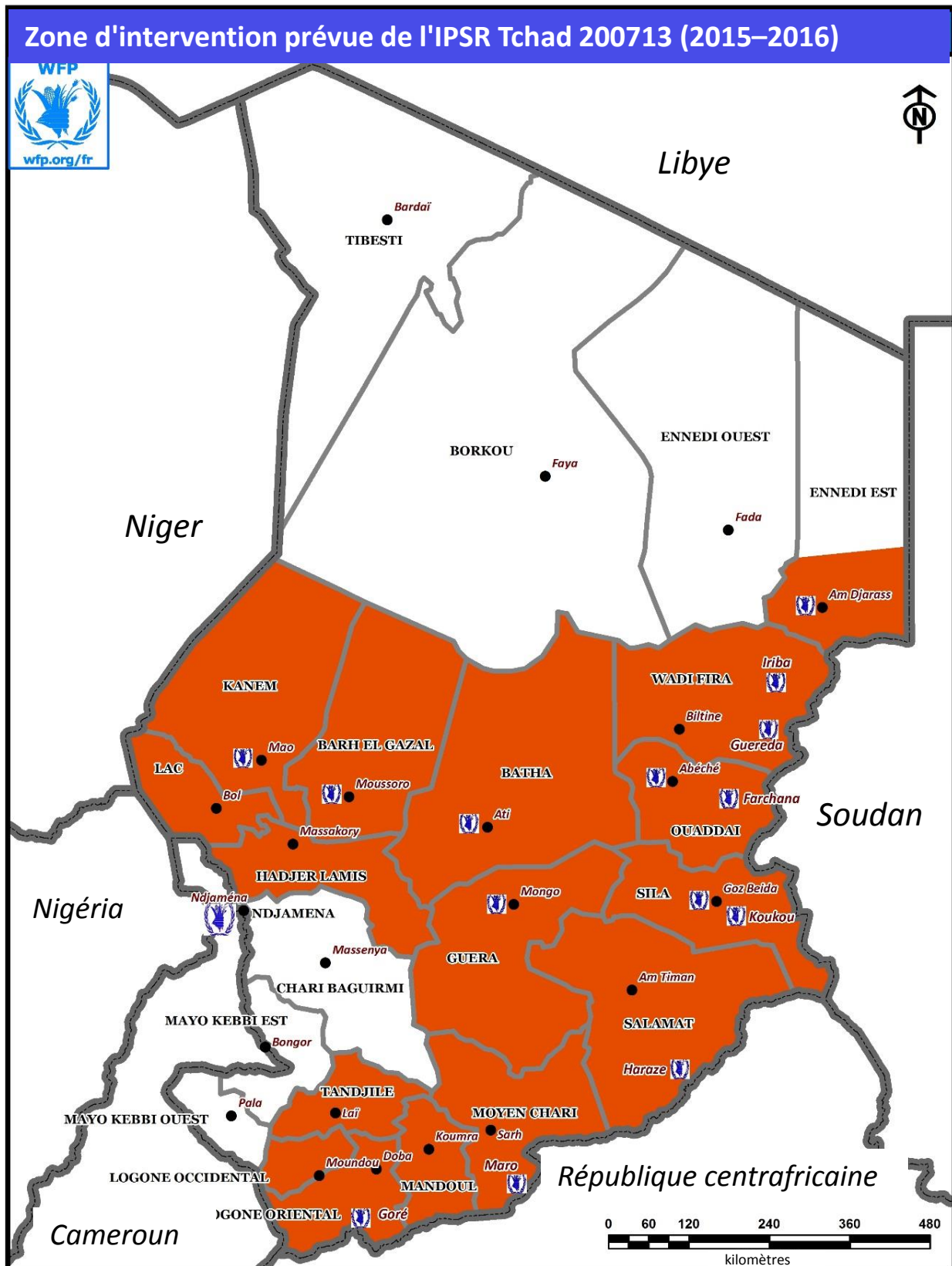
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Produit 2.1</p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue</p>	<p>Des partenaires coopérants de confiance sont disponibles.</p> <p>Les zones de distribution sont sûres.</p> <p>Des ressources sont disponibles en temps voulu.</p> <p>Les communautés participent à la conception et à la mise en œuvre des activités.</p>
<p>Produit 2.2</p> <p>Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés</p>	<p>Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p>	
<p>Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels</p>		
<p>Effet direct 3.1</p> <p>Renforcement de la résilience et réduction des risques de catastrophe et de choc auxquels sont exposés les communautés et les ménages ciblés en situation d'insécurité alimentaire, résultant notamment de l'amélioration de l'accès aux avoirs nécessaires à la subsistance</p>	<p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score relatif aux avoirs des communautés: pourcentage de communautés ayant un score en hausse</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme)</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme)</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p>	<p>La situation politique et les conditions de sécurité demeurent stables dans le pays et le long des frontières.</p> <p>Les cadres administratifs et économiques sont stables.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
	<p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de diversité alimentaire</p> <p>Indice des stratégies de survie: indice des stratégies de survie (moyenne)</p>	
<p>Produit 3.1</p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p>	<p>Des partenaires coopérants de confiance sont disponibles.</p> <p>Les zones de distribution sont sûres.</p> <p>Des ressources sont disponibles en temps voulu.</p>
<p>Produit 3.2</p> <p>Appui fourni aux filets de sécurité nationaux concernant la sécurité alimentaire, la nutrition, l'éducation, les avoirs des communautés et la contribution globale au renforcement de la résilience</p>	<p>Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation</p> <p>Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type</p>	<p>Les fonctionnaires gouvernementaux ont le temps de suivre une formation et d'interagir avec le PAM et sont désireux de le faire.</p> <p>Des ressources sont disponibles en temps voulu.</p>
<p>Produit 3.3</p> <p>Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés</p>	<p>Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés, par type et unité de mesure</p>	<p>Des ressources sont disponibles en temps voulu.</p> <p>Les zones de distribution sont sûres.</p>

ANNEXE III



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACA	Assistance alimentaire pour la création d'avoirs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	organisation non gouvernementale
SMART	enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance